



BP 766
Douala Cameroun
Tél. : (237) 233 50 26 00 / 233 50 26 19
Email : cm004-infos.pq2@camrail.net

Pays : Cameroun

Nom du Projet : Projet Régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala Ndjama (PCDN)

N° du Crédit : Crédit IDA N° 7036 – CM / Projet : N° P167798

Intitulé de la Mission : Maîtrise d'œuvre externe pour le suivi de la fourniture de Rails 54kg, Appareils de voie et Appareils de dilatation

Numéro de référence : CM-CAMRAIL-439564-CS-QCBS, (Selon le Plan de Passation de Marchés) : PPM Approuvé le 09 Mai 2025

**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT POUR SÉLECTION DE FIRMES)
N° 001 AMI/CAMRAIL/UEP/PQ2/RDPM/SPMJ/2025**
**MAÎTRISE D'ŒUVRE EXTERNE POUR LE SUIVI DE LA FOURNITURE DE RAILS 54KG,
APPAREILS DE VOIE ET APPAREILS DE DILATATION**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala Ndjama (PCDN). CAMRAIL, Concessionnaire des Chemins de Fer Camerounais, Agence d'exécution de la composante ferroviaire, a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent **le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés de :**

- **Fourniture de 512 700 mètres linéaires de rails 54 KG (54 E1 ou 54 E5)**
- **Fourniture des appareils de voie métrique, et des leviers I à cran et des appareils de dilatation.**

Le Consultant a pour objectifs d'apporter ses compétences techniques nécessaires dans le domaine de la métallurgie ou sidérurgie, rattaché aux activités de fabrication ou production des rails de chemin de fer, des appareils de voie et appareils de dilatation, pour s'assurer que les exigences normatives prescrites dans les dossiers d'appel d'offres de fournitures de ces équipements ou matériels de voie par le client soient respectées.

De manière spécifique, le Consultant s'attellera à :

- **Etape 1 :** faire le lancement du projet et ingénierie
- **Etape 2 :** élaboration d'un Système de Gestion Électronique des Données (SGED)
- **Etape 3 :** faire les vérifications d'étalonnage des équipements ou matériels, les Essais et Réception en usine
- **Etape 4 :** faire le suivi de la conception, de la production, de l'inspection et du contrôle des fournitures depuis les usines jusqu'à leur arrivée au Cameroun
- **Etape 5 :** faire le suivi des Opérations logistiques depuis l'usine de fabrication au Port de Douala au Cameroun
- **Etape 6 :** faire le suivi du déchargement sur site au Cameroun, stockage et réception des fournitures

La mission du Consultant d'une durée de dix-neuf (19) mois au maximum à compter du second semestre 2026, nécessite un niveau d'effort du personnel clé estimé à environ 28,5 hommes-mois.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont joints au présent appel à manifestation d'intérêt.

3. CAMRAIL invite dès à présent les firmes de

consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Être un Cabinet de Consultants dans la sidérurgie ou la métallurgie, avec une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine de la production des aciers.
- Avoir au moins (02) deux références au cours des cinq (05) dernières années dans les prestations de contrôle et suivi de projets de fourniture de rails ou équivalent et autres équipements de la voie ferrée.
- Avoir des références dans le suivi des projets de fournitures en Afrique subsaharienne notamment les aspects liés aux changements climatiques sera un atout.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

4. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI** » de la Banque mondiale, septième édition, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt. En outre, veuillez vous reporter aux informations suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : L'équité et la transparence du processus de sélection imposent que les Consultants ou leurs prestataires affiliés, qui concourent pour l'obtention d'une mission de Consultants, ne tirent pas d'avantage compétitif de leurs services de consultants passés et liés à cette mission. A cette fin, CAMRAIL, Agence d'exécution de la composante ferroviaire communique à tous les Consultants présélectionnés, parallèlement à la demande de propositions, toutes les informations donnant lieu à un avantage compétitif à un Consultant.

5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement

responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** », telle que définie dans **le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** de la Banque Mondiale septième édition, septembre 2025, Section VII, paragraphe, 7.3.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00 heure locale.

CAMRAIL
Direction Projet PQ2
Ateliers Centraux de Bassa, Douala
BP. 766 Douala, Cameroun
Tél. (+) 237 694 18 71 66 / (+) 237 699 68 55 19
E-mail : cm004-infos.pq2@camrail.net

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue Française en quatre (04) exemplaires sur support papier dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, doivent être fournies à l'adresse ci-dessus au plus tard le mardi 18 novembre 2025 à (9h00 GMT) ou 10h00, heure locale, et portant la mention suivante :

**N° 001 AMI/-
CAMRAIL/UEP/PQ2/RDPM/SPMJ/2025
Maîtrise d'œuvre externe pour le suivi de la fourniture de Rails 54kg, Appareils de voie et Appareils de dilatation**

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après :
cm004-infos.pq2@camrail.net

Fait à Douala, le _____
LE DIRECTEUR GENERAL